

s'élevait, terme moyen, à 36,630 pendant les dix années qui ont suivi 1820.

Si l'on cherche à connaître ensuite combien il existe en Belgique d'hommes en âge de porter les armes, on pourra joindre à la classe des miliciens, la classe des individus de 20 à 50 ans, ce qui revient à prendre quatre fois l'excès de 268,105 âmes, sur 79,471, en supposant la population de 4,000,000 d'âmes. Ce nombre serait 188,634, qui, pris quatre fois et ajouté à 33,845, donnerait 778,381 hommes en âge de porter les armes (1).

(1) Voyez, pour plus de détails, les *Recherches sur la reproduction et la mortalité de l'homme*, par MM. Quetelet et Smits, chez Hauman et Ce, à Bruxelles.



AGES.	TABLE DE MORTALITÉ				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes	femmes	hommes	femmes.	
Naissance.	10000	10000	10000	10000	100000
1 mois.	8840	9129	8926	9209	90396
2 »	8550	8916	8664	8988	87936
3 »	8361	8760	8470	8829	86175
4 »	8195	8641	8314	8694	84720
5 »	8069	8540	8187	8587	83571
6 »	7961	8437	8078	8490	82526
1 an.	7426	7932	7575	8001	77528
18 mois.	6954	7500	7173	7603	73367
2 ans.	6626	7179	6920	7326	70536
3 »	6194	6761	6537	6931	66531
4 »	5911	6477	6326	6691	64102
5 »	5738	6295	6169	6528	62448
6 »	5621	6176	6038	6395	61166
7 »	5547	6095	5939	6299	60249
8 »	5481	6026	5862	6215	59487
9 »	5424	5966	5792	6147	58829
10 »	5384	5916	5734	6082	58258
11 »	5352	5873	5683	6018	57749
12 »	5323	5838	5634	5960	57289
13 »	5298	5807	5589	5908	56871
14 »	5271	5771	5546	5862	56467
15 »	5241	5732	5502	5796	56028
16 »	5209	5689	5456	5725	55570

AGES.	TABLE DE MORTALITÉ				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes.	femmes.	hommes.	femmes.	
17 ans.	5171	5645	5408	5668	55087
18 "	5131	5600	5357	5608	54575
19 "	5087	5551	5302	5546	54030
20 "	5038	5500	5242	5484	53450
21 "	4978	5445	5178	5421	52810
22 "	4908	5387	5109	5356	52172
23 "	4827	5326	5036	5289	51465
24 "	4740	5264	4958	5222	50732
25 "	4662	5201	4881	5153	49995
26 "	4590	5138	4805	5085	49298
27 "	4523	5074	4734	5016	48602
28 "	4459	5010	4673	4948	47965
29 "	4397	4946	4620	4880	47350
30 "	4335	4881	4572	4812	46758
31 "	4275	4816	4525	4744	46170
32 "	4214	4751	4478	4677	45584
33 "	4154	4686	4431	4609	44996
34 "	4094	4622	4384	4542	44409
35 "	4034	4558	4337	4474	43823
36 "	3976	4490	4296	4401	43236
37 "	3918	4418	4255	4329	42650
38 "	3860	4347	4215	4257	42064
39 "	3802	4277	4174	4185	41476
40 "	3744	4208	4134	4112	40889

AGES.	TABLE DE MORTALITÉ.				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes.	femmes.	hommes.	femmes.	
41 ans.	3678	4148	4090	4041	40300
42 "	3611	4088	4044	3971	39697
43 "	3544	4027	3995	3901	39106
44 "	3477	3967	3943	3831	38504
45 "	3411	3907	3887	3761	37900
46 "	3352	3846	3827	3701	37295
47 "	3293	3783	3767	3640	36690
48 "	3233	3720	3707	3579	36084
49 "	3174	3656	3647	3519	35477
50 "	3115	3592	3588	3458	34789
51 "	3040	3520	3512	3392	34153
52 "	2962	3448	3435	3323	33418
53 "	2881	3375	3358	3256	32676
54 "	2810	3300	3276	3187	31930
55 "	2739	3225	3194	3118	31179
56 "	2667	3150	3111	3049	30424
57 "	2583	3080	3026	2982	29656
58 "	2499	3010	2939	2912	28875
59 "	2415	2939	2851	2840	28081
60 "	2329	2862	2767	2762	27242
61 "	2239	2779	2677	2677	26356
62 "	2146	2689	2587	2586	25423
63 "	2051	2595	2495	2495	24465
64 "	1956	2498	2387	2405	23478

AGES.	TABLE DE MORTALITÉ.				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes.	femmes.	hommes.	femmes.	
65 ans.	1859	2397	2277	2310	22462
66 »	1754	2292	2163	2200	21362
67 »	1649	2187	2049	2086	20263
68 »	1556	2085	1942	1983	19219
69 »	1466	1983	1835	1875	18175
70 »	1372	1864	1713	1758	17017
71 »	1279	1741	1587	1642	15860
72 »	1184	1627	1474	1530	14749
73 »	1087	1514	1358	1420	13638
74 »	989	1389	1236	1300	12461
75 »	891	1261	1114	1182	11273
76 »	806	1134	996	1061	10120
77 »	721	1011	882	940	9014
78 »	631	900	770	832	7910
79 »	541	789	664	723	6853
80 »	463	682	566	619	5867
81 »	394	585	482	535	5031
82 »	332	495	414	460	4299
83 »	273	411	353	390	3627
84 »	225	346	294	323	3016
85 »	184	289	239	262	2464
86 »	150	239	191	211	1989
87 »	120	192	152	168	1585
88 »	93	150	117	132	1233

AGES.	TABLE DE MORTALITÉ.				TABLE GÉNÉRALE. Villes et campagnes. Hommes et femmes.
	POUR LES VILLES.		POUR LES CAMPES.		
	hommes.	femmes.	hommes.	femmes.	
89 ans.	69	116	88	97	924
90 »	49	86	67	71	682
91 »	37	65	48	54	510
92 »	28	47	38	40	387
93 »	18	33	27	32	282
94 »	11	24	20	24	207
95 »	9	18	14	18	153
96 »	5	12	10	12	105
97 »	4	8	7	7	67
98 »	2	4	4	4	39
99 »	1	2	2	2	20
100 »		1	1	1	10
101 »					5
102 »					2
103 »					1

## TABLE DE POPULATION

( On a pris pour base 1,000,000 d'âmes qui se

AGES.	HOMMES.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs.	TOTAL.
0 ans.	317,202	146,164	17,949	481,315
1 »	303,058	146,164	17,949	467,171
2 »	288,997	146,164	17,949	453,110
3 »	276,369	146,164	17,949	440,482
4 »	263,815	146,164	17,949	427,928
5 »	251,389	146,164	17,949	415,502
6 »	249,166	146,164	17,949	403,279
8 »	216,910	146,164	17,949	381,023
10 »	195,861	146,164	17,949	359,974
12 »	176,439	146,164	17,949	340,552
14 »	158,023	146,164	17,949	322,136
16 »	137,837	146,164	17,949	301,950
20 »	104,088	146,072	17,945	268,105
25 »	66,240	142,847	17,892	226,979
30 »	39,818	129,077	17,637	186,532
35 »	25,465	108,696	17,139	151,300
40 »	18,187	89,973	16,488	124,648
45 »	13,736	71,939	15,571	101,246
50 »	10,311	54,700	14,460	79,471
53 »	8,404	44,050	13,402	65,856
56 »	6,962	35,231	12,296	54,489
59 »	5,694	27,787	11,164	44,645
62 »	4,430	20,764	9,693	34,887
65 »	3,434	15,120	8,242	26,796
67 »	2,817	11,599	7,112	21,528

## POUR LA BELGIQUE.

divisent d'après les indications de la table.)

AGES.	FEMMES.			
	Célibataires.	Mariés.	Veuves.	TOTAL.
0 ans.	335,930	146,053	36,702	518,685
1 »	322,212	146,053	36,702	504,967
2 »	308,595	146,053	36,702	491,350
3 »	296,379	146,053	36,702	479,134
4 »	284,204	146,053	36,702	466,959
5 »	272,087	146,053	36,702	454,842
6 »	260,449	146,053	36,702	443,204
8 »	238,863	146,053	36,702	421,618
10 »	218,646	146,053	36,702	401,401
12 »	199,828	146,053	36,702	382,583
14 »	182,683	146,053	36,702	364,438
16 »	162,364	146,049	36,702	345,115
20 »	128,083	145,654	36,694	310,431
25 »	89,884	139,767	36,600	266,251
30 »	63,823	123,892	36,219	223,934
35 »	47,243	102,762	35,421	185,426
40 »	36,216	81,499	34,024	151,739
45 »	28,249	61,419	31,916	121,584
50 »	21,857	44,218	29,167	95,242
53 »	18,089	34,223	26,709	79,021
56 »	15,095	26,417	24,385	65,897
59 »	12,535	20,090	21,719	54,344
62 »	9,948	14,672	18,608	43,228
65 »	7,799	10,301	15,683	33,783
67 »	6,049	7,685	13,416	27,150

AGES.	HOMMES.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs.	TOTAL.
69 ans.	2,317	9,020	6,113	17,450
71 »	1,772	6,540	5,100	13,412
73 »	1,391	4,976	4,286	10,653
75 »	1,027	3,575	3,389	7,991
77 »	710	2,369	2,538	5,618
79 »	482	1,517	1,845	3,844
81 »	305	831	1,191	2,327
83 »	198	516	804	1,518
85 »	123	302	510	935
87 »	76	161	300	537
89 »	39	80	172	291
90 »	26	48	123	197
91 »	17	32	79	128
92 »	14	26	57	97
93 »	11	19	41	71
94 »	7	15	31	53
95 »	5	11	22	38
96 »	4	8	16	28
97 »	1	5	10	16
98 »	1	4	6	11
99 »	0	1	5	6
100 et au-dess.	0	0	3	3

AGES.	FEMMES.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves.	TOTAL.
69 ans.	4,940	5,732	11,387	22,059
71 »	3,773	4,054	9,175	17,002
73 »	2,994	2,963	7,571	13,528
75 »	2,254	2,030	5,930	10,214
77 »	1,589	1,300	4,369	7,258
79 »	1,085	814	3,102	5,001
81 »	680	451	1,968	3,099
83 »	454	259	1,350	2,063
85 »	276	144	864	1,284
87 »	154	78	502	734
89 »	88	41	299	428
90 »	60	27	216	303
91 »	39	17	143	199
92 »	29	14	109	152
93 »	18	13	76	107
94 »	12	10	54	76
95 »	10	6	38	54
96 »	6	5	24	35
97 »	3	3	18	24
98 »	2	2	10	14
99 »	1	1	5	7
100 et au-dess.	1	1	2	4

*Influence de l'âge sur le développement de la taille et du poids de l'homme et de la femme en Belgique (1).*

AGES.	HOMMES.		FEMMES.	
	TAILLE.	POIDS.	TAILLE.	POIDS.
	m.	k.	m.	k.
0	0.500	3.20	0.490	2.91
1	0.698	9.45	0.690	8.79
2	0.791	11.34	0.781	10.67
3	0.864	12.47	0.852	11.79
4	0.923	14.23	0.915	13.00
5	0.988	15.77	0.974	14.36
6	1.047	17.24	1.031	16.00
7	1.105	19.10	1.086	17.54
8	1.162	20.78	1.141	19.08
9	1.219	22.65	1.195	21.36
10	1.275	24.52	1.248	23.52
11	1.330	27.10	1.299	25.65
12	1.385	29.82	1.353	29.82
13	1.439	34.38	1.403	32.94
14	1.493	38.76	1.453	36.70
15	1.546	43.62	1.499	40.37
16	1.594	49.67	1.535	43.57
17	1.634	52.85	1.555	47.31
18	1.658	57.85	1.564	51.03
20	1.674	60.06	1.572	52.28
25	1.680	62.93	1.577	53.28
30	1.684	63.65	1.579	54.33
40	1.684	63.67	1.579	55.23
50	1.674	63.46	1.536	56.16
60	1.639	61.94	1.516	54.30
70	1.623	59.52	1.514	51.51
80	1.613	57.83	1.506	49.37
90	1.613	57.83	1.505	49.34

(c) Dans ces tab. on a fait les déductions du poids des vêtements.

*Influence de l'âge sur le penchant au crime.*

INDIVIDUS AGÉS DE	ÉCHELLE DU DÉVELOPPEMENT DU PENCHANT AU CRIME.		
	EN GÉNÉRAL.	HOMMES.	FEMMES.
	Moins de 16 ans.	0.02	0.02
16 à 21 »	0.76	0.79	0.64
21 à 25 »	1.00	1.00	0.98
25 à 30 »	0.97	0.96	1.00
30 à 35 »	0.81	0.80	0.83
35 à 40 »	0.59	0.56	0.75
40 à 45 »	0.55	0.54	0.60
45 à 50 »	0.46	0.44	0.51
50 à 55 »	0.33	0.33	0.33
55 à 60 »	0.24	0.24	0.22
60 à 65 »	0.24	0.24	0.23
65 à 70 »	0.16	0.17	0.14
70 à 80 »	0.12	0.12	0.12
80 et au-dessus.	0.05	0.06	0.01

Les trois dernières colonnes font connaître les degrés du penchant au crime, en ayant égard à la population et en prenant pour unité le nombre le plus grand de chaque colonne. Les observations sur lesquelles cette table est basée, ont été recueillies en France; celles de la Belgique présentent des résultats semblables. Ainsi, c'est vers l'âge de 25 ans que l'homme se trouve le plus porté au crime, dans l'état actuel de la société; et la femme, vers 30 ans. (Voyez, pour plus de détails sur le nombre et la nature des crimes, l'*Annuaire* de 1834.) On pourra rapprocher des nombres du tableau précédent, ceux qui suivent; on y trouvera des analogies remarquables.

## Influence de l'âge sur l'aliénation mentale.

AGES.	A CHARENTON (1).		RAPPORT.	Aliénés, en tenant compte de la popu- lation.	CHEFS-D'ŒUVRE de la scène franç. (2).
	Admis- sions.	Guéri- sons.			
15	22	11	2,0	24	»
20	67	30	2,2	79	3
25	86	40	2,2	109	12
30	98	36	2,7	134	26
35	81	25	3,3	125	27
40	79	21	3,8	129	26
45	72	14	5,1	131	30
50	52	12	4,3	108	21
55	21	6	3,5	51	7
60	21	9	2,3	63	5
65	6	1	6,0	24	6
70 et pl.	14	4	3,5	45	3

Ainsi, ce serait entre 45 et 50 ans, que toutes choses égales, le plus de chefs-d'œuvre dramatiques auraient été produits en France; c'est alors que l'imagination et la raison produisent le plus; et, par un singulier contraste, c'est vers cet âge aussi que l'aliénation mentale a le plus d'influence et produit les maladies dont la guérison offre le plus d'obstacles: la vie intellectuelle de l'homme et les maladies de son esprit se développent surtout vers 25 ans, âge où le développement physique a presque cessé; et c'est sur cette limite que se présente le *maximum* du penchant au crime.

(1) D'après M. Esquirol, *Ann. D'Hygiène*, avril 1829.

(2) D'après le répertoire de Picard.

## Influence de l'âge sur le développement de la force renale, observée au moyen du dynamomètre de Regnier.

AGES.	HOMMES.	FEMMES.	RAPPORT.
	myriag.	myriag.	
6 ans.	2.0	»	»
7 »	2.7	»	»
8 »	»	2.4	»
9 »	4.0	3.0	1.33
10 »	4.6	3.1	1.48
11 »	4.8	3.7	1.30
12 »	5.1	4.0	1.28
13 »	6.9	4.4	1.57
14 »	8.1	5.0	1.62
15 »	8.8	5.3	1.66
16 »	10.2	5.9	1.72
17 »	12.6	6.4	1.97
18 »	13.0	6.7	1.94
19 »	13.2	6.4	2.06
20 »	13.8	6.8	2.03
21 »	14.6	7.2	2.05
25 »	15.5	7.7	2.01
30 »	15.4	»	»
40 »	12.2	»	»
50 »	10.1	5.9	1.71
60 »	9.3	»	»

On n'a pas compris, dans ce tableau, les enfans de moins de 6 ans, à cause de la difficulté et peut-être même du danger qu'il y aurait eu à leur faire manier le dynamomètre. Il faut ajouter à toutes les valeurs précédentes le poids du dynamomètre, qui s'élève à 1 kilogramme.

( Voyez pour plus de détails l'*Annuaire* de 1834. )

*Influence de l'âge sur le développement de la force des mains, observée au moyen du dynamomètre de Regnier.*

AGES.	FORCE DES HOMMES.			FORCE DES FEMMES.		
	2 mains.	m. droit.	m. gau.	2 mains.	m. droit.	m. gau.
6 ans.	10.3	4.0	2.0			
7 »	14.0	7.0	4.0	k.	k.	k.
8 »	»	»	»	11.8	3.6	2.8
9 »	20.0	8.5	5.0	15.5	4.7	4.0
10 »	26.0	9.8	8.4	16.2	5.6	4.8
11 »	29.2	10.7	9.2	19.5	8.2	6.7
12 »	33.6	13.9	11.7	23.0	10.1	7.0
13 »	39.8	16.6	15.0	26.7	11.0	8.1
14 »	47.9	21.4	18.8	33.4	13.6	11.3
15 »	57.1	27.8	22.6	35.6	15.0	14.1
16 »	63.9	32.3	26.8	37.7	17.3	16.5
17 »	71.0	36.2	31.9	40.9	20.7	18.2
18 »	79.2	38.6	35.0	43.6	20.7	19.0
19 »	79.4	35.4	35.0	44.9	21.6	19.7
20 »	84.3	39.3	37.2	45.2	22.0	19.4
21 »	86.4	43.0	38.0	47.0	23.5	20.5
25 »	88.7	44.1	40.0	50.0	24.5	21.6
30 »	89.0	44.7	41.3	»	»	»
40 »	87.0	41.3	38.3	»	»	»
50 »	74.0	36.4	33.0	47.0	23.2	20.0
60 »	56.0	30.3	26.0	»	»	»

Il faut également tenir compte ici du poids du dynamomètre; c'est ce qui peut expliquer comment la somme des forces de chaque main n'équivaut généralement pas à la force des deux mains fonctionnant ensemble.

## STATISTIQUE DE BRUXELLES.

*Population de la ville de Bruxelles d'après le dernier recensement (1835), non compris la garnison qui est d'environ 3000 hommes (1).*

1re Section. . . . .	14,000	âmes.
2e id. . . . .	16,400	id.
3e id. . . . .	16,640	id.
4e id. . . . .	8,835	id.
5e id. . . . .	11,873	id.
6e id. . . . .	13,500	id.
7e id. . . . .	10,793	id.
8e id. . . . .	10,661	id.

102,702 âmes.

Population au 5 novembre 1837. . . . . 106,585 id.

ANNÉES	NAISSANCES.	DÉCÈS.	MARIAGES
1824. . . . .	3,812	3,029	691
1825. . . . .	3,763	3,146	735
1826. . . . .	3,933	3,078	862
1827. . . . .	3,861	3,022	878
1828. . . . .	4,117	3,069	957
1829. . . . .	3,948	4,078	912
1830. . . . .	3,988	4,028	800
1831. . . . .	4,022	3,548	944
1832. . . . .	3,705	4,676	668
1833. . . . .	3,989	4,277	866
1834. . . . .	4,230	3,863	1,092
1835. . . . .	4,254	3,888	1,149
1836. . . . .	4,578	3,900	1,091

(1) Nous devons la plupart des données relatives à Bruxelles à l'obligeance de M. Waeflaer, secrétaire de la Régence.

## STATISTIQUE (1).

PROVINCES.	CONTENANCE EN BONNIERS.							Nombre des parcelles cadastrales.	Étendue en lieues carrées métriq.	POPULATION au 1er janvier 1837,		Population totale.	Habitans par 100 bonniers.	Nombre des communes sans les villes.
	Terres cultivées.	Terrains incultes.	Bois.	Propriétés bâties.	Rivières et canaux.	Chemins et routes	TOTAL			des	des			
										villes.	communes.			
Anvers	161,514	76,860	33,559	2,352	3,075	6,746	284,108	406,684	28 1/2	125,632	234,548	360,180	125	138
Braba <sup>l</sup> .	274,053	1,106	41,978	2,519	1,058	7,609	328,323	583,128	32 3/4	167,142	425,108	592,250	176	326
Fla. oc.	273,140	7,281	32,517	2,912	1,968	5,708	323,526	656,840	32 1/4	168,888	458,240	627,128	190	233
Fla. or	254,477	1,439	30,251	3,839	2,490	7,238	299,784	792,852	30	180,145	578,761	758,906	249	232
Hainaut	295,178	2,071	61,832	3,659	1,165	8,238	372,193	689,259	37 1/4	81,096	550,727	631,823	168	403
Liège	204,295	18,507	55,312	1,655	2,023	7,527	289,312	562,600	29	88,926	301,789	390,715	131	319
Namur.	224,916	6,206	121,850	1,229	1,649	7,469	363,319	486,247	36 1/4	33,849	193,225	227,074	61	338
Limbo.	"	"	"	"	"	"	460,000	850,000	46	41,324	289,981	331,305 <sup>(2)</sup>	?	311
Luxem	"	"	"	"	"	"	700,000	1,550,000	70	15,693	307,526	323,219 <sup>(3)</sup>	?	290
TOTAUX	"	"	"	"	"	"	3,420,570	6,577,610	342	902,695	3,339,905	4,242,600	124	2,640

(1) Ce tableau est extrait en partie des *Documens statistiques* des provinces de Limbourg et de Luxembourg sont retenues dans les qu'approximatifs. Le nombre total des bonniers (hectares) est réduit, Limbourg à 240,000; pour le Luxembourg à 443,000. (2) Non compris la ville de Luxembourg.

publiés par le Ministre de l'Intérieur. Les pièces cadastrales des deux forteresses. Les renseignemens qui les concernent ne sont donc d'après le traité des 24 articles, approximativement: pour le compris la ville de Maestricht, et la commune de St-Pierre. (3) Non compris la ville de Luxembourg.

## ÉTAT GÉNÉRAL des mariages, naissances, divorces

PROVINCES.	NOMBRE DES NAISSANCES.					
	VILLES.			COMMUNES RURALES.		
	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
Brabant . . . . .	3609	3243	6852	7365	7102	14467
Limbourg . . . . .	671	658	1329	4786	4433	9219
Liège . . . . .	1800	1729	3529	5543	5300	10843
Flandre orientale.	3148	2950	6098	9196	8796	17992
— occident.	3079	2841	5920	8142	7524	15666
Hainaut . . . . .	1465	1358	2823	9477	8892	18369
Namur . . . . .	595	585	1180	3316	3058	6374
Anvers . . . . .	2220	2088	4308	3866	3627	7493
Luxembourg . . . .	322	283	605	5678	5460	11147
TOTAUX . . . . .	16909	15735	32644	57369	54201	111570

(<sup>1</sup>) Ce tableau et les deux suivans sont communiqués par M. le Ministre de l'Intérieur.

et décès en Belgique, pendant l'année 1836 (<sup>1</sup>).

NOMBRE DES	NOMBRE DES DÉCÈS.							
	Mariages.	Divorcés.	VILLES.			COMMUNES RURALES.		
			Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
4672	7	2996	2801	5797	4992	4747	9739	
2339	»	511	547	1058	3301	3239	6540	
3351	4	1409	1456	2865	3510	3500	7010	
5279	2	2244	2276	4520	6534	6879	13413	
4497	»	2365	2304	4669	5986	6034	12020	
4362	2	1037	1107	2144	5789	5499	11288	
1696	»	430	411	841	1778	1649	3427	
2778	»	1822	1714	3536	2564	2382	4946	
2467	»	231	194	425	3588	3408	6996	
31441	15	13045	12810	25855	38042	37337	75379	

M. Smits, d'après les documens officiels et avec l'autorisation de

*Nombre des décès par mois pendant l'année 1836.*

PROVINCES.	JANV.	FÉV.	MARS.	AVRIL.	MAL.	JUIN.	JUIL.	AOÛT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉG.	TOT.
Brabant . . . . .	1481	1388	1459	1476	1435	1210	1107	1123	1011	1146	1302	1301	15536
Limbourg . . . . .	803	808	822	690	712	572	548	458	573	496	563	603	7598
Liège . . . . .	656	656	828	619	885	713	740	663	795	753	791	793	9875
Fland. ori. . . . .	0381	1592	1747	1688	1631	1402	1333	1211	1291	1444	1444	1519	17933
— occ. . . . .	8261	6551	6831	7481	7481	1283	1245	1481	1158	1811	1402	1362	16689
Hainaut . . . . .	1359	1359	1378	1235	1212	1056	974	906	900	897	1100	1154	13432
Namur . . . . .	440	399	435	420	394	308	300	310	310	286	321	339	4268
Anvers . . . . .	816	733	748	747	792	667	601	661	627	677	707	706	8482
Luxembourg . . . . .	168	177	826	765	654	493	437	403	432	451	620	702	7421
TOTAUX . . . . .	10101	9399	10026	9459	9201	7077	7291	6923	7192	8250	8479	8479	101234

*Nombre des naissances par mois pendant l'année 1836.*

PROVINCES.	JANV.	FÉV.	MARS.	AVRIL.	MAL.	JUIN.	JUIL.	AOÛT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉG.	TOT.
Brabant . . . . .	1836	1930	2004	1794	1768	1701	1610	1693	1747	1768	1690	1778	21319
Limbourg . . . . .	974	1023	1144	921	909	700	695	808	839	842	817	876	10548
Liège . . . . .	1321	1385	1492	1236	1194	1067	1077	1047	1148	1118	1117	1170	14372
Fland. ori. . . . .	2067	2419	2354	2206	2090	1828	1741	1865	1789	1787	1768	1978	24090
— occ. . . . .	1935	2145	2260	1905	1805	1595	1517	1644	1592	1759	1630	1779	21586
Hainaut . . . . .	1914	2014	2152	1924	1793	1732	1521	1590	1592	1636	1591	1733	21192
Namur . . . . .	698	674	729	715	634	614	568	587	581	566	577	611	7534
Anvers . . . . .	1046	1060	1136	1009	978	836	836	893	978	996	970	1063	11801
Luxembourg . . . . .	1094	1047	1132	1022	1029	871	835	866	877	928	1034	1017	11732
TOTAUX . . . . .	12925	13697	14583	12732	12200	10942	10400	10993	11143	11400	11194	12005	144214

## DE L'INFLUENCE DE L'ÂGE

## SUR L'HOMME.

De toutes les causes qui modifient les qualités physiques et morales de l'homme, il n'en existe aucune qui exerce une influence plus grande que l'âge. Cette influence est universellement reconnue; cependant on n'avait encore cherché à apprécier avec quelque exactitude ses effets, que sur la mortalité. Halley en avait donné, en 1693, le premier exemple en calculant les tables de mortalité pour Breslaw; mais il ne paraît pas qu'on ait pensé depuis à mesurer les effets que produit l'âge non-seulement sur les facultés physiques de l'homme, telles que la taille, le poids, la force, etc., mais encore sur son penchant au crime, le développement de sa raison, et sur ce qui se rapporte à ses autres qualités morales et intellectuelles (1). Ce n'est même que dans ces derniers temps que l'on a commencé à introduire dans les tables de mortalité, la distinction

(1) Voyez trois mémoires sur ce sujet : *Recherches sur la croissance de l'homme; sur le développement de son poids, et sur le penchant au crime aux différens âges*; par A. Quetelet. Bruxelles, chez M. Hayez; 1831 à 1833. Voyez aussi l'ouvrage *Sur l'homme et le développement de ses facultés*, ou *Essai de physique sociale*, par le même.

des sexes. La France ne possède pas encore de tables où cette distinction soit établie, et toutes les sociétés d'assurances continuent à baser leurs calculs sur l'hypothèse que la mortalité est la même pour les deux sexes. Cependant, les Anglais ont senti le besoin d'introduire à cet égard des réformes dans leurs sociétés d'assurances, et M. Finlaison, secrétaire pour la dette nationale, a fort bien montré qu'il devient nécessaire de tenir compte de la mortalité plus grande des hommes.

## TABLES DE MORTALITÉ ET DE POPULATION

## POUR LA BELGIQUE.

Les tables qui sont présentées ici, ne contiennent pas seulement la distinction des sexes, mais elles font, pour la première fois, une distinction entre le séjour des villes et celui des campagnes. De plus, on a pris soin d'indiquer la mortalité pendant les premiers mois qui suivent la naissance. Les données qui ont concouru à la formation de ces tables, ont été recueillies avec soin et pendant trois ans sur les registres de l'état-civil du royaume. Afin de rendre les résultats comparables, on a pris une même base, et calculé la mortalité en supposant 10,000 naissances pour chacun des deux sexes, dans les villes et les campagnes. Une cinquième table

fait connaître la mortalité dans le royaume, sans avoir égard aux distinctions qu'établissent les premières.

A la seule inspection de la table, on s'aperçoit que la vie probable, après la naissance, est en général de 25 ans, c'est-à-dire, qu'à l'âge de 25 ans, le nombre des individus qui sont nés en même temps, se trouve réduit de moitié. En faisant la distinction des sexes, on trouve la vie probable des filles, plus longue que celle des garçons; elle est en effet de plus de 27 ans dans les campagnes, et de plus de 23 ans dans les villes; tandis que pour les garçons, elle est de moins de 24 ans dans les campagnes, et de moins de 21 ans dans les villes.

Pour savoir le nombre d'années qu'une personne de 40 ans vivra *probablement*, on cherchera dans la table le nombre 46758 de personnes qui ont 30 ans; on en prendra la moitié qui est 23379; cette moitié correspond à peu près vis-à-vis de 64 ans; puisqu'à 64 ans une moitié de ceux qui avaient 30 ans est morte et l'autre vivante, il y a également à parier pour ou contre qu'une personne de 30 ans parviendra à cet âge: c'est donc 64 moins 30 ou 34 ans qu'une personne de 30 ans vivra probablement. On trouvera de même la durée de la *vie probable* pour un âge donné ou le nombre d'années après lequel le nombre des individus de cet âge sera réduit à la moitié.

En faisant la distinction des sexes pour les villes, la vie probable d'un homme à 30 ans, est de 32 ans; et pour une femme, de même âge, elle est de 34  $\frac{1}{2}$ ; à peu près comme dans les campagnes; mais la vie probable

est plus longue pour l'homme des campagnes, qui a 30 ans, elle est de 35 ans.

C'est vers 5 ans que la vie probable est la plus longue, quels que soient le sexe et le lieu de séjour; à cette époque, la vie probable est de 51 ans pour les femmes des villes et les hommes des campagnes; et de 48 ans pour les femmes des campagnes et les hommes des villes.

On peut déjà se faire une idée des dangers qui entourent l'enfant, puisque au moment de sa naissance, il y a un contre un à parier qu'il ne parviendra pas à l'âge de 25 ans; et dès qu'il a atteint sa cinquième année, on peut parier un contre un, qu'il atteindra l'âge de 50 ans. Cet âge de cinq ans est extrêmement remarquable dans l'histoire naturelle de l'homme; à mesure qu'on s'en éloigne, la vie probable devient de plus en plus courte; ainsi, à l'âge de 40 ans, elle est de 27 ans pour les habitans des campagnes et les femmes des villes; pour les sexagénaires, elle est de 12 à 13 ans; enfin, pour les octogénaires, elle est de 4 ans seulement.

On peut dire communément, que la vie probable aux différentes époques de la vie, est à peu près exactement la même après l'âge de cinq ans, pour les femmes, en général, et pour les hommes des campagnes, quoiqu'on remarque facilement des époques critiques pour les uns et pour les autres; mais elle est moins grande pour l'homme qui habite l'enceinte des villes. Cette mortalité plus forte tient sans doute aux déränge-

mens et aux excès de toute espèce, auxquels l'homme des villes est sans cesse exposé.

La table de population que nous donnons ensuite, est construite de manière qu'en regard de chaque âge se trouve indiqué le nombre des individus qui, dans une population de 1,000,000 d'âmes, ont plus que cet âge. Ainsi, en regard de 10 ans, l'on trouve un total de 481,315 hommes et de 518,685 femmes; ce qui montre qu'en Belgique le nombre des femmes surpasse un peu celui des hommes. Le nombre des individus mariés des deux sexes, est nécessairement à peu près le même; mais, comme la remarque en a déjà été faite, le nombre des veuves est double environ de celui des veufs; ce qui n'empêche cependant pas que les femmes célibataires soient plus nombreuses que les hommes célibataires.

La table montre aussi qu'il y a environ autant d'hommes qui ont moins de 23 ans que d'autres qui ont dépassé cet âge. La population des femmes se trouve partagée en deux parties égales par l'âge de vingt-cinq ans.

Quant aux célibataires des deux sexes, ceux qui n'ont pas atteint l'âge de puberté sont à peu près en même nombre que ceux qui l'ont dépassé.

Le nombre des hommes qui se marient avant l'âge de 20 ans, est peu considérable; la loi sur les miliciens peut en être la cause, du moins en partie; quelques femmes se marient déjà avant l'âge de 16 ans. C'est surtout entre 25 et 30 ans qu'ont lieu le plus de mariages.

De ce que les hommes se marient en général plus

tard que les femmes, il résulte plusieurs conséquences que notre table indique fort bien: ainsi, les hommes mariés étant plus âgés et par conséquent plus exposés à la mortalité, le nombre des veuves doit être plus considérable, et il est effectivement double du nombre des veufs. Cette grande disproportion peut tenir aussi, comme nous l'avons dit, à ce que dans des âges plus avancés, l'homme a plus de facilité que la femme de sortir de l'état de veuvage; on voit encore que pour deux femmes mariées qui ont plus de 60 ans, on trouve à peu près trois hommes qui ont dépassé cet âge; et que pour les individus mariés des deux sexes qui ont plus de 80 ans, le rapport est de 1 à 2.

La table est construite de manière à pouvoir être utilisée sans peine pour les différens calculs les plus usuels. Veut-on savoir par exemple, combien d'individus en Belgique sont annuellement soumis à la loi des milices sur 1,000,000 d'habitans: il suffira de retrancher du nombre 301,950 individus qui ont plus de 16 ans, le nombre 268,105 individus qui ont plus de 20 ans; et la différence 33,845 indiquera le nombre des jeunes gens qui ont de 16 à 20 ans. Le quart de ce nombre, c'est-à-dire 8,461, fait connaître la valeur cherchée. En supposant la population de la Belgique de 4,000,000 d'âmes, on aurait donc annuellement 33,848 jeunes gens à inscrire pour la milice; et en portant la population à 4,065,000 âmes, le nombre des miliciens serait de 34,637. Ce nombre est inférieur à celui des miliciens inscrits, qui